



Droit naturel et *ius gentium* au tournant du XVII^e siècle

Publication type: Article from a collective work

Collective work: [Au cœur de l'État . Parlement\(s\) et cours souveraines sous l'Ancien Régime](#)

Author: Demelemestre (Gaëlle)

Abstract: Cette contribution propose une remise en perspective conceptuelle de la doctrine du *ius gentium* élaborée au xvi^e siècle par les tenants de la seconde scolastique et de l'humanisme juridique, qui sera finalement abandonnée par la tradition jusnaturaliste du xvii^e siècle. On étudie plus spécifiquement l'ambivalence de cette branche du droit, rattachée tantôt au droit naturel pour en gagner la force contraignante, tantôt au droit civil pour en marquer le caractère positif.

Pages: 185 to 221

Collection: [Constitution of Modernity](#), n° 20

CLIL theme: 4127 -- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES -- Philosophie -- Philosophie éthique et politique

EAN: 9782406097853

ISBN: 978-2-406-09785-3

ISSN: 2494-7407

DOI: 10.15122/isbn.978-2-406-09785-3.p.0185

Publisher: Classiques Garnier

Online publication: 03-09-2020

Language: French

Keyword: Communauté humaine, droit naturel, droit positif, droit des gens, jusnaturalisme, positivisme juridique, volontarisme juridique

[Display online](#)